

Jean-Sébastien VIALATTE
Député du Var

Paris, le 29 mai 2017

Monsieur le Premier ministre,

Permettez-moi par la présente de vous faire part de l'étonnement que suscite, auprès des associations représentatives du monde combattant, l'absence d'un secrétariat d'Etat dédié aux anciens combattants et à la mémoire.

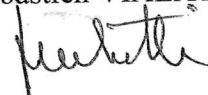
Cet oubli, à tort ou à raison, est considéré comme un manque d'égard de la part du nouveau Gouvernement pour une population dévouée et méritante.

Malgré cet état de fait, il faut bien reconnaître à ces associations leur désir constant de transmettre aux jeunes générations les valeurs qui ont motivé leur engagement au service de la Nation souvent au péril de leur vie.

La nomination d'un Secrétaire d'Etat en charge de cette action spécifique après les élections législatives permettrait au Gouvernement de témoigner de l'attachement qui est le sien envers le monde combattant, leurs associations et les valeurs qu'elles véhiculent.

Veillez croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Sébastien VIALATTE



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS